



Sommet sur le monde du travail (Genève, 9 juin 2014)

Compte rendu de la séance du matin

1. M. Daniel Funes de Rioja, Président de la 103^e session de la Conférence, a souhaité la bienvenue aux participants au Sommet sur le monde du travail dont il a présenté brièvement le programme. Il a expliqué que la séance du matin comporterait un discours introductif du Directeur général, suivi d'un exposé du professeur Deepak Nayyar puis d'un débat interactif sur le thème «L'emploi au cœur du développement: le monde du travail en 2014».
2. Le Directeur général a introduit le thème du sommet, «Un développement riche en emplois», qui est aussi celui de l'édition 2014 du *Rapport sur le travail dans le monde* du BIT. Il a appelé l'attention sur la thèse du rapport, selon laquelle une approche conventionnelle du développement, focalisée sur une croissance tirée par les exportations, sur le commerce et sur les investissements étrangers, ne suffisait pas à mettre un pays sur les rails d'un développement durable assorti de la création d'emplois de qualité. C'est au contraire l'emploi qu'il faut privilégier – tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité – pour soutenir le développement. Ainsi, il est prouvé que les pays ayant mis sur l'emploi de qualité s'en sortent mieux que les autres sur les plans économique et social.
3. Le Directeur général a souligné que de larges fossés restaient encore à combler aux niveaux économique et social. Il a rappelé que plus de la moitié des travailleurs des pays en développement exerçaient un emploi précaire et que quelque 839 millions de travailleurs vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Pour stimuler la création d'emplois décents, poursuivre sur la voie du développement et corriger les inégalités qui sont facteurs d'instabilité, il faut étendre les systèmes de protection sociale, susciter un environnement propice aux entreprises, renforcer les institutions du marché du travail et équilibrer la croissance du revenu. En conclusion, le Directeur général a souligné les liens étroits qui unissent le travail décent et le développement, et fait valoir que l'emploi et la protection sociale devaient constituer l'un des principaux objectifs du programme de développement pour l'après-2015.
4. M. Deepak Nayyar a commencé par mettre en évidence deux graves problèmes auxquels est confrontée l'économie mondiale: une reprise atone et irrégulière, tout particulièrement en ce qui concerne l'emploi, et un creusement rapide des inégalités de revenu un peu partout dans le monde. Il n'y aura pas, selon lui, de reprise mondiale durable sans correction des déséquilibres macroéconomiques. Dans les pays dont la balance des paiements courants est régulièrement excédentaire, il faut que la consommation soit plus soutenue – ce qui implique un accroissement de la part des salaires dans le PIB sous l'effet de leur relèvement et d'une progression des niveaux d'emploi – et que la croissance des

salaires soit couplée avec celle de la productivité. Certains pays déficitaires ont quant à eux tout intérêt à miser davantage sur les exportations pour porter leur croissance économique, une hausse de la part des salaires dans le PIB n'étant pas non plus dénuée d'effet. L'intervenant a estimé en conséquence qu'il était temps que les pays industrialisés et les économies émergentes fassent du plein emploi l'objectif premier de leurs politiques macroéconomiques.

5. Au sujet du phénomène de «croissance sans emplois» que l'on a pu observer depuis 1980 environ, M. Nayyar a déclaré que la croissance avait été davantage tirée par la productivité de la main-d'œuvre que par l'emploi, et ce en raison d'une accélération du progrès technique et de l'application de politiques macroéconomiques classiques favorisant les marchés financiers et la libéralisation des échanges, en même temps que l'assouplissement du marché du travail et le freinage des salaires. Il a fait valoir que l'engouement suscité par l'économie de l'offre avait conduit à négliger la demande globale, d'où les déséquilibres économiques contemporains et le problème de la «croissance sans emplois». Pour lui, il faut redéfinir les objectifs politiques. A court terme ou en situation de crise, le souci premier ne doit pas être celui d'assurer la seule stabilité des prix, mais aussi celle de l'emploi et de la croissance de la production. Sur le moyen terme, il s'agit de mettre en place une politique macroéconomique qui favorise la création d'emplois et soutienne la croissance économique, et qui s'accompagne d'une politique budgétaire expansionniste susceptible de doper l'emploi.
6. Concluant son intervention, M. Nayyar a déclaré que l'emploi ne devait pas être vu comme un problème mais bien comme la solution aux défis économiques du monde contemporain. Une progression de l'emploi du seul point de vue quantitatif n'est pas suffisante; la qualité doit elle aussi s'améliorer. L'intervenant a invité instamment les gouvernements à réorienter leurs politiques macroéconomiques et budgétaires vers la création d'emplois. Les employeurs devraient avoir conscience que la croissance des salaires est nécessaire pour stimuler la demande globale et, partant, accroître la demande pour les biens ou les services qu'eux-mêmes proposent. Pour M. Nayyar, les syndicats ne doivent pas se contenter de représenter leurs seuls membres, mais aussi les personnes sans emploi ou en situation de sous-emploi, car les progrès vers le plein emploi serviront les intérêts collectifs des travailleurs. Enfin, les ministres du travail devraient pour leur part rappeler l'importance capitale de l'emploi dans le cadre des processus politiques nationaux et du programme de développement pour l'après-2015, l'intervenant faisant valoir que le moment était venu de conclure un contrat social tripartite fondé et axé sur l'emploi.
7. M. Funes de Rioja a présenté les différents intervenants de la table ronde qui serait animée par M. Andrew Walker, spécialiste des questions économiques à la BBC. Il s'agissait de M^{me} Rosalinda Dimapilis-Baldoz, secrétaire du Département du travail et de l'emploi (DOLE) (Philippines), de M. Alfonso Navarrete Prida, secrétaire à l'emploi et à la protection sociale (STPS) (Mexique), de M. Ahmed Ammar Youmbai, ministre des Affaires sociales (Tunisie), de M. Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (Luxembourg), de M. Erol Kiresepi, PDG de Santa Farma Pharmaceuticals (Turquie) et de M^{me} Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI).
8. M. Walker a ouvert la discussion en mettant en lumière quelques-uns des principaux défis à relever dans le monde du travail et s'est demandé si faire de l'emploi et du travail décent l'une des cibles affichées du programme de développement pour l'après-2015 aidera les pays à définir et mettre en œuvre des politiques qui soient à la hauteur des défis rencontrés sur le marché du travail.

-
9. M^{me} Dimapilis-Baldoz a déclaré que les décideurs politiques des Philippines avaient fait de la croissance solidaire un objectif absolu qu'ils comptaient atteindre grâce à la création d'emplois productifs et à la lutte contre la pauvreté. Même s'il reste encore beaucoup à accomplir, la croissance des salaires et de l'emploi s'est accélérée, et le gouvernement des Philippines mise maintenant sur des investissements stratégiques dans les domaines de l'enseignement et de la santé, notamment au moyen de transferts monétaires conditionnels, pour développer les ressources humaines du pays. L'intervenante a indiqué que les dépenses sociales excédaient les dépenses militaires, soulignant que le gouvernement s'était donné pour but d'assurer aux travailleurs les compétences, les connaissances et le capital humain nécessaires pour être à même de saisir les opportunités d'emploi qui s'offriraient à eux.
 10. Suite à une question portant sur la meilleure manière de traiter les conséquences du chômage des jeunes, particulièrement élevé dans sa région, M. Youmbai a rappelé que de nombreux jeunes avaient un niveau d'études élevé et ne parvenaient pas à trouver un emploi qui corresponde à leur profil. Le dialogue social entre les employeurs, les travailleurs et le gouvernement est déterminant pour lutter contre le chômage des jeunes, et le gouvernement tunisien a d'ailleurs créé une commission spécialement chargée de la formation et de l'emploi des jeunes ainsi qu'un organe supérieur de dialogue social.
 11. Le dialogue social est-il une force ou une contrainte pour les entreprises? Pour M. Kiresepi, en plus d'être bénéfique, le dialogue social permet l'instauration d'un climat de confiance propice aux entreprises, qui sont les moteurs de la création d'emplois. L'intervenant a fait valoir que la responsabilité première des gouvernements était de mettre en place un ensemble de règles de base et que les accords tripartites pouvaient être un excellent moyen de résoudre les conflits et de parvenir à un consensus au sujet des politiques à mener. Insistant sur la nécessité d'encourager les entreprises durables, il a rappelé que ce qui nuit aux entreprises nuit également aux travailleurs.
 12. Répondant à la question de savoir s'il fallait encadrer davantage les entreprises pour garantir des conditions de travail décentes, M^{me} Burrow a souligné combien il était important de veiller au respect des principes et droits fondamentaux au travail et combien la négociation collective, sur le lieu de travail comme au niveau sectoriel, était essentielle pour obtenir des résultats constructifs. Elle a déclaré partager en tous points l'avis de M. Nayyar lorsque celui-ci estime que l'emploi détermine la croissance et permet de réduire les inégalités. Il faut selon elle maintenir l'objectif du plein emploi parallèlement à celui du travail décent pour tous. Par ailleurs, il lui paraît nécessaire d'encourager les gains de productivité dans l'économie informelle, sachant que celle-ci emploie 40 pour cent des travailleurs dans le monde. L'investissement dans les infrastructures et les emplois verts ainsi que les mesures destinées à encourager les femmes à rentrer dans la vie active doivent permettre de relever le défi colossal de l'emploi.
 13. En réponse à la question de savoir si le passage de l'économie informelle à l'économie formelle se faisait de manière automatique dans le cadre du processus de développement, M. Schmit a déclaré qu'il devrait effectivement en aller ainsi mais que, du fait notamment de la crise économique mondiale, on avait pu observer le phénomène inverse dans de nombreuses économies avancées. Les systèmes de sécurité sociale offrent une couverture moindre, le travail précaire a le vent en poupe. L'intervenant a cité l'exemple de contrats prévoyant une durée de travail nulle ou indéterminée et a déclaré que les travailleurs au bénéfice de tels contrats ne pouvaient envisager l'avenir, économiser, consommer ou investir, et que la demande globale s'en ressentait. Il faut selon lui repenser la flexibilité. La négociation collective et le dialogue social peuvent contribuer pour beaucoup au redressement de la demande globale.

-
- 14.** Interrogé sur les limites du modèle de croissance tiré par l'exportation du Mexique et sur les mesures prises par le pays pour mettre l'économie et le marché du travail à l'abri des chocs extérieurs, M. Navarette Prida a indiqué que les deux tiers du PIB du Mexique dépendaient des échanges avec les Etats-Unis, avant d'ajouter que le pays avait procédé à des réformes structurelles afin de stimuler la demande intérieure et recherchait de nouveaux marchés d'exportation. La croissance de l'emploi formel est supérieure à la croissance économique et le gouvernement a pris des mesures pour encourager les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME), dans le but d'améliorer les résultats en matière d'emploi. D'autres réformes ont été introduites, comprenant des mesures destinées à doper les emplois verts, rendre l'impôt plus progressif et accroître la redistribution des revenus. L'intervenant a fait savoir que le gouvernement était soucieux de donner une assise solide à la croissance et de rendre le pays moins dépendant vis-à-vis de ses voisins.
 - 15.** La migration est-elle un atout pour le Mexique? Répondant à cette question, M. Navarette Prida a précisé que son pays s'inscrivait dans un large couloir migratoire aboutissant aux Etats-Unis, pays dans lequel vivent 11,2 millions de Mexicains. Depuis 2008, le solde migratoire avec les Etats-Unis est devenu positif (les retours de migrants étant plus nombreux que les départs) et les envois de fonds ont diminué. Les migrants qui reviennent au pays ayant acquis de nouvelles compétences, toute la difficulté est de les réintégrer au marché du travail national sans qu'ils n'y supplantent d'autres travailleurs. L'intervenant a souligné que le Mexique et les Etats-Unis avaient engagé une collaboration afin de réformer leurs mécanismes de migration temporaire.
 - 16.** M. Schmit a indiqué que 40 pour cent des travailleurs employés au Luxembourg étaient étrangers et que l'économie du pays y trouvait son intérêt. Avec la transition démographique, de nombreux pays développés devront faire appel à de plus en plus de travailleurs migrants.
 - 17.** M. Youmbai a déclaré que la migration touchait également les pays en développement et que les besoins des migrants qui quittent leur pays pour travailler à l'étranger, comme c'est le cas de 10 pour cent des Tunisiens, devaient être mieux pris en considération. Il faut mettre au point des politiques complètes et créer des institutions solides pour tout ce qui a trait à la migration, sans oublier d'accroître le volume de données et d'informations dont on dispose au sujet des travailleurs migrants aux fins de l'élaboration de politiques.
 - 18.** M. Kiresepi a fait observer que les employeurs attachaient de plus en plus d'importance à la migration de main-d'œuvre pour assurer leur croissance économique et leur compétitivité, l'idée étant d'attirer durablement dans leurs entreprises les personnes les plus compétentes qui soient à l'échelle mondiale. La migration n'est plus un phénomène à sens unique, du Sud vers le Nord: les flux Sud-Sud et Nord-Sud prennent également de l'ampleur. Les règles régissant les déplacements de travailleurs entre pays demandent à être clarifiées et simplifiées. Il faut à titre prioritaire instaurer des règles fiables et stables, définir des politiques souples propres à lever les obstacles à la mobilité des travailleurs et à la validation des compétences acquises à l'étranger, faciliter l'envoi d'argent par les migrants dans leur pays d'origine et en réduire le coût et sensibiliser le public aux avantages offerts par la migration, les entreprises étant investies d'un rôle clé à cet égard.
 - 19.** M^{me} Burrow a déclaré que, à l'évidence, il est nécessaire de faire davantage pour protéger les exclus du marché du travail, notamment les travailleurs migrants et les victimes du travail forcé. Il importe de renforcer la création d'emplois dans l'économie formelle si l'on veut améliorer le sort de ces exclus. Elle a fait observer que la montée de la xénophobie à laquelle on assiste actuellement constitue un grave motif de préoccupation pour le mouvement syndical, qui estime qu'un travailleur doit pouvoir être assuré de la protection de ses droits, quel que soit son pays d'origine. L'intervenante estime que les migrations doivent être librement choisies et que les droits des travailleurs migrants doivent être

respectés. Elle a conclu en faisant observer que les flux migratoires pourraient être utilisés pour remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences.

- 20.** M^{me} Dimapilis-Baldoz a déclaré que les migrations sont très importantes pour les Philippines, d'une part parce que de nombreux citoyens philippins vivent à l'étranger, d'autre part parce que des études ont montré qu'une part importante des envois de fonds sont investis dans l'éducation. Ces envois de fonds relancent la demande intérieure et dopent de ce fait la croissance économique. En ce qui concerne les priorités politiques, l'intervenante a souligné la nécessité de créer davantage d'emplois dans les économies nationales, de renforcer la protection sociale et de veiller à ce que les migrations soient librement choisies. Elle a noté en outre que des systèmes internationaux de certification permettant la validation des compétences revêtent un caractère essentiel, au même titre que les protections fondamentales des travailleurs, notamment des migrants.
- 21.** M. Walker a ensuite invité les participants à poser leurs questions. Une représentante du Swaziland, prenant la parole au nom du groupe de l'Afrique, a demandé quelles mesures pourraient être envisagées pour faire face à l'afflux massif de jeunes sur le marché du travail des pays africains, ainsi que pour créer davantage d'emplois dans un contexte de faible croissance économique. M^{me} Burrow a répondu que l'Afrique est confrontée aux difficultés que pose une croissance non accompagnée de création d'emplois, difficultés que les autres pays s'efforcent de surmonter depuis deux décennies. Elle a fait observer que la volonté de privilégier la seule croissance économique a débouché sur une impasse et qu'il est indispensable de mettre l'accent sur la croissance de l'emploi. S'agissant de l'Afrique, elle a signalé qu'un investissement dans les infrastructures serait précieux, tant pour dynamiser l'emploi que pour relancer la croissance économique.
- 22.** Un représentant employeur du Danemark, prenant la parole au nom du groupe des employeurs, a noté que la croissance de l'emploi sera capitale pour relever les défis actuels et demandé comment mettre en œuvre des réformes structurelles qui puissent stimuler la création d'emplois et consacrer le rôle de créateurs d'emplois des employeurs. M. Navarrete Prida a répondu que le marché ne pourra pas résoudre tous les problèmes liés à l'emploi et qu'il est nécessaire de redéfinir le champ des interventions de l'Etat sur le marché. Il a rappelé l'importance de relations solides et fructueuses entre travailleurs et employeurs. Il a fait observer que de nombreuses grandes entreprises ont réduit leurs effectifs et que, de ce fait, ce sont les petites, moyennes et toutes jeunes entreprises qui assurent l'essentiel de la croissance de l'emploi; il importe donc de soutenir ces entreprises, tant dans le cadre des politiques publiques que dans celui du dialogue social. M. Schmit a déclaré qu'il y a un lien entre la qualité des politiques macroéconomiques et celle des réformes structurelles et qu'il est nécessaire d'assurer une gouvernance efficace et de réduire les lourdeurs administratives. Il a rappelé que la croissance doit être tirée par l'emploi, non par le profit, tout en soulignant la nécessité d'engager des réformes structurelles. Par ailleurs, la croissance de l'emploi suppose dans de nombreux pays que l'on fasse le nécessaire pour améliorer la situation des femmes sur le marché du travail. M. Kiresepi considère que la confiance est un élément clé, qu'il s'agisse de mettre en œuvre des réformes ou de promouvoir un programme en faveur de l'emploi et du développement. Il a rappelé qu'il est nécessaire que le cadre réglementaire ait un caractère prévisible et fait observer que le travail temporaire, aménagé avec souplesse, est nécessaire et peut constituer une précieuse voie d'accès à la sécurité de l'emploi.
- 23.** Un représentant du Sénégal, prenant la parole au nom du groupe des travailleurs, a évoqué la concentration croissante de la richesse dans le monde et interrogé les intervenants sur les mesures susceptibles de permettre une répartition plus équitable de cette richesse, tout en renforçant les investissements dans la santé, l'éducation et l'emploi. M^{me} Burrow a souligné la nécessité des salaires minima, d'une protection sociale adéquate et de la négociation collective et déclaré que la réduction des inégalités constitue une priorité

absolue pour la CSI. M. Schmit estime que le développement durable exige des investisseurs qu'ils adoptent une perspective à long terme, et s'abstiennent notamment de délocaliser en toute hâte si cela leur permet d'abaisser leurs coûts de production. Selon lui, l'amélioration de la distribution des revenus est au cœur de la problématique de l'emploi.

24. Un représentant de la Trinité-et-Tobago, prenant la parole au nom du groupe des Amériques, a demandé comment l'OIT pourrait continuer de jouer le rôle de centre d'excellence pour la promotion du travail décent et du dialogue social dans les pays Membres. M^{me} Dimapilis-Baldoz a répondu que, dans le cadre des activités de coopération technique liées à la liberté d'association mises en œuvre aux Philippines, l'OIT fournit au gouvernement une aide précieuse pour l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique du travail. L'OIT a été et pourrait rester un centre d'excellence, apte à exercer une réelle influence sur l'économie. M. Kiresepi a mentionné l'existence de ce précieux outil d'évaluation mis au point par l'Organisation, Environnement propice aux entreprises durables (EASE), et encouragé le Bureau à en étendre l'utilisation.
25. Un représentant de la Chine, prenant la parole au nom du groupe de l'Asie et du Pacifique, a demandé aux intervenants quelles sont les principales questions à régler pour les pays en développement qui connaissent une croissance rapide de leur secteur des services. M. Navarrete Prida a répondu que la création dans ce secteur d'emplois pour les jeunes est l'une de ces questions, qui est également liée à celle des systèmes d'enseignement. Une collaboration plus étroite entre le monde de l'enseignement et le secteur privé est nécessaire si l'on veut que les jeunes puissent acquérir les compétences requises par les employeurs. M. Schmit a souligné que le secteur des services joue un rôle moteur pour le dynamisme de l'économie et la croissance de l'emploi et qu'il recèle un fort potentiel de création d'emplois, notamment pour les jeunes les mieux formés. M. Youmbai, évoquant la question du chômage des jeunes, a précisé que la Tunisie lutte contre la précarité de l'emploi qui touche les jeunes au moyen de la négociation collective et par l'établissement d'accords multilatéraux. M^{me} Burrow constate que les types et la qualité des emplois du secteur des services varient considérablement à l'intérieur d'un même pays.
26. Un représentant du Canada, prenant la parole au nom du groupe des employeurs, et constatant l'existence d'une fracture entre l'emploi à plein temps à durée indéterminée et les formes d'emploi plus précaires, a demandé si les gouvernements devraient axer leurs interventions sur la première catégorie d'emplois ou sur la seconde, caractérisée par des modalités plus souples. M. Schmit estime qu'il faut instituer un cadre permettant d'aménager une certaine souplesse, mais que cette souplesse ne doit pas s'exercer au détriment des travailleurs ou de la demande globale. Citant l'exemple de la flexicurité danoise, il a fait valoir qu'il est essentiel d'assurer un juste équilibre entre prestations de qualité et bonne formation d'une part, et flexibilité de l'autre. M^{me} Dimapilis-Baldoz a déclaré que l'exercice des droits fondamentaux tels que la liberté d'association doit être garanti et que la réglementation du travail doit être appliquée et encadrée par un solide système de contrôles et de sanctions.
27. Un représentant de la Grèce, prenant la parole au nom du groupe de l'Europe, a demandé si la politique monétaire peut suffire à elle seule à stimuler l'emploi dans un contexte marqué par la faiblesse des investissements, ou si d'autres politiques sont également nécessaires. M. Schmit a répondu qu'il est peu probable que la politique monétaire suffise à la fois à lutter contre la déflation et à promouvoir l'emploi. Selon lui, il convient d'accorder davantage d'attention au risque de déflation, phénomène beaucoup plus difficile à traiter que celui de l'inflation. M. Kiresepi, constatant avec satisfaction que la Banque centrale européenne (BCE) a pris des mesures qui permettent aux banques commerciales d'ouvrir l'accès des PME à des prêts peu coûteux, a noté que les compétences et l'employabilité seraient deux facteurs essentiels pour stimuler la productivité et assurer une meilleure adéquation entre les compétences des travailleurs et les postes vacants. Il estime que la

formation professionnelle doit être améliorée, sachant que les systèmes d'enseignement technique et de formation professionnelle échouent fréquemment à répondre aux besoins des entreprises. M^{me} Burrow a déclaré que les emplois et les salaires sont les principaux moteurs de la croissance et ajouté que la question clé à laquelle il convient de répondre est celle-ci: faut-il privilégier le travail décent, ou viser avant tout la croissance, mais au prix, dans le second cas, d'inégalités de plus en plus criantes? Elle a fait observer que les politiques orthodoxes ont échoué et qu'il y a lieu dès lors de mettre en œuvre des politiques expressément axées sur l'emploi, et visant notamment à accroître la participation des femmes, moyennant des investissements dans les soins de santé et les structures d'accueil de la petite enfance. Il convient en outre de mettre davantage l'accent sur la relance de la demande intérieure.

- 28.** Un représentant de l'Argentine, prenant la parole au nom du groupe des travailleurs, a demandé si les pays devraient fonder leurs stratégies économiques sur la croissance économique, sur l'emploi ou sur une combinaison de ces deux objectifs. M. Youmbai a répondu qu'il importe que les objectifs des pouvoirs publics et les politiques correspondantes soient de nature holistique, et que leur priorité soit de permettre aux chômeurs de trouver un emploi et d'assurer aux plus démunis un socle de prestations sociales. M^{me} Burrow a souligné l'importance du respect des principes et droits fondamentaux au travail et rappelé que la sécurité de l'emploi est la garante d'une forte demande; on sait en effet qu'une faible demande est préjudiciable à la croissance, à l'emploi et aux profits.
- 29.** Dans le cadre de ses remarques finales, M. Youmbai a déclaré que l'idée selon laquelle les gouvernements sont responsables du bon fonctionnement du marché du travail n'est aujourd'hui plus de mise. Il a également mis en lumière la nécessité de relations professionnelles tripartites fortes et d'un dialogue fructueux sur l'ensemble du marché du travail. En Tunisie, on s'appuie fortement sur le dialogue social pour promouvoir le développement économique durable, ce qui a permis d'assurer au cours des dernières années une transition politique et économique sans heurts. M^{me} Dimapilis-Baldoz a rappelé que la question de l'emploi des jeunes est capitale aux Philippines, où 50 pour cent des chômeurs sont des jeunes. Pour résoudre ce problème, il est essentiel de faire en sorte que les jeunes puissent acquérir les compétences requises. M. Schmit a confirmé que l'emploi est la clé d'une croissance et d'un développement équitables, et fait observer que l'OIT a à cet égard un rôle important à jouer, notamment en promouvant le dialogue social et en s'attachant à réduire les inégalités. M. Kiresepi a invité les pays à mobiliser toutes les connaissances dont ils disposent pour lutter contre le problème du chômage auquel ils sont aujourd'hui confrontés. M^{me} Burrow a souligné la nécessité de promouvoir des politiques visant à renforcer la cohésion sociale, fondées sur un dialogue dynamique. M. Navarrete Prida et les autres intervenants ont remercié le Directeur général et les autres participants.
- 30.** M. Funes de Rioja a clos la réunion en remerciant les intervenants d'avoir animé un débat interactif fructueux qui a permis de partager les motifs de préoccupation, de prendre acte des divergences et de proposer des solutions.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Sommet sur le monde du travail (Genève, 9 juin 2014)</i>	
Compte rendu de la séance du matin.....	1

.....
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact •
• sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions •
• reconnaissants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs •
• propres exemplaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de •
• la Conférence sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>. •
.....